

# LE MENSUEL



## Édition Mars 2021

### Mairie

03.21.02.04.23

Du Lundi au Vendredi

9h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00

Samedi : 10h00 – 12h00

(Fermé le Samedi durant les vacances scolaires)

### Agence Postale Communale

03.21.26.63.80

Du Lundi au Samedi

9h00 – 12h00

### Espace Culturel

03.21.66.52.27

Temps scolaire

Lundi : 16h00 – 18h00

Mardi : 16h00 – 18h00

Mercredi : 10h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

Jeudi : 16h00 – 18h00

Vendredi : 16h00 – 18h00

Samedi : 10h00 – 12h00

Vacances Scolaires

Lundi : 14h00 – 18h00

Mardi : 14h00 – 18h00

Mercredi : 10h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

Vendredi : 14h00 – 18h00

## INFORMATIONS A LA UNE

### DECLARATION DE TRAVAUX

Toute modification extérieure sur les propriétés (clôtures, portails, aspect extérieur du bâtiment...) est soumise à une déclaration préalable de travaux. Pour tout renseignement, le secrétariat de la Mairie est à votre disposition.

**PIMMS** (Point Information Médiation Multiservices)

Le prochain PIMMS aura lieu le **Mercredi 3 Mars** de 13h30 à 16h30 devant l'Espace Culturel.

Une équipe de médiateurs vous accompagne dans vos démarches du quotidien  
Accueil gratuit et sans rendez-vous.

### DECHETS RECYCLABLES

Lundi 8 Mars, Lundi 22 Mars, Lundi 5 Avril, Lundi 19 Avril.

### 5EME EDITION DES HAUTS DE FRANCE PROPRES

En 2020 : 5263 m3 de déchet ont été ramassés dans 1229 points de ramassage et 49000 participants avaient répondu à l'appel.

Le 19 mars 2021 (réservé aux scolaires-classes de 6ème)

Le 20 mars 2021 (matin) participation au ramassage de déchets dans la commune.

Vous souhaitez participer : tel. 06.31.89.62.24. Mme Dissaux ou en permanence le jeudi matin en mairie.

Hauts-de-France  
**PROPRES**  
#hdfpropres

## NUMEROS D'URGENCE

ERDF : 0 811 010 212

GRT GAZ : 0 800 307 724

SUEZ EAU : 0 977 401 902

POMPIER : 18

## **INSCRIPTIONS ECOLE MONTAIGNE**

Les Inscriptions à l'école Michel de Montaigne débuteront le Lundi 8 Mars en Mairie.

Merci de venir avec le carnet de vaccination de l'enfant ainsi que le livret de famille.

Jours d'inscriptions : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

## **PORTES OUVERTES ECOLE NOTRE DAME DU BON CONSEIL**

(Sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales)

Samedi 13 mars 2021, de 10h à 12h

Venez découvrir les locaux et rencontrer l'équipe pédagogique de l'école Notre Dame du Bon Conseil située aux 9 et 16 rue des cressonnières.

D'autre part, sachez que les inscriptions peuvent s'effectuer tout au long de l'année scolaire en contactant Madame Hénin, chef d'établissement, au 03 21 02 52 87 ou par mail à [ecolendbc1@gmail.com](mailto:ecolendbc1@gmail.com). L'école accueille les enfants de la toute petite section (2 ans) au CM2.

# **ANIMATIONS**

## **ESPACE CULTUREL**

**Inscription et prêt gratuit de Livres, CD DVD, magazines**

### **Fermetures Espace Culturel**

L'Espace Culturel sera fermé aux dates suivantes : Vendredi 12 Mars, Mercredi 17 Mars (matin, réouverture l'après-midi à partir de 14h00), Jeudi 18 Mars,

### **Carte d'identité—Passeports-compte AMELI**

L'Espace Culturel peut vous accompagner dans les démarches de pré-inscription en vue de la création d'une nouvelle carte d'identité.

### **Formation informatique**

L'Espace Culturel vous propose de vous initier gratuitement aux bases de l'informatique (bureautique, navigation internet, création et utilisation d'une messagerie internet, ...) en fonction de vos besoins.

Les cours se déroulent Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi sur Rendez-vous.

## **CONCOURS DE BELOTE – ANNULÉ**

En raison de la situation sanitaire, le concours de belote qui devait se dérouler le Samedi 13 Mars est annulé.

## **MARCHE AUX FLEURS**

Le marché n'aura pas lieu en raison de la situation sanitaire mais le bon de commande fleurs et plants de légumes sera inséré au prochain bulletin avec toutes les instructions.

## **ACCUEIL DE LOISIRS – ASSOCIATION LES P'TITES POUSES**

L'Association les P'tites pousses organise pour le compte de la commune Norrent-Fontes un accueil de Loisirs tous les mercredis pendant le temps scolaire.

Les temps d'activités se déroulent de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Une garderie est proposée à partir de 7h30 le matin et de 17h00 à 18h00 le soir. Une restauration est également proposée de 12h00 à 13h30.

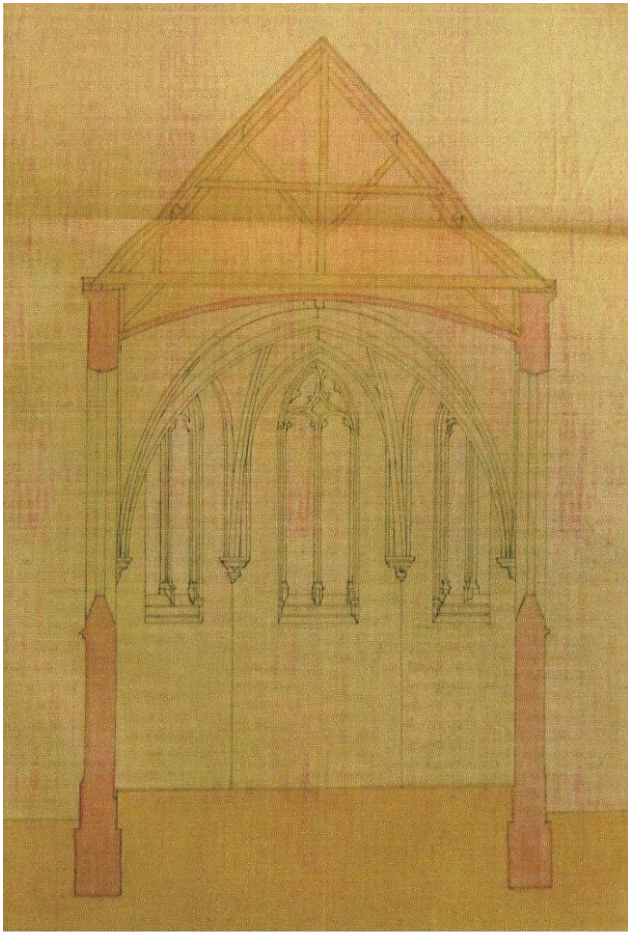
Les inscriptions peuvent se faire à la demi-journée ou à la journée.

Le coût d'une demi-journée est calculé selon le quotient familial de 4,50€ à 4,75€ et la journée de 8,00€ à 8,50€ Le repas est de 3,50€ à 3,70€ (toujours en fonction du quotient familial).

Un centre de loisirs est organisé sur toutes les petites vacances (hormis les vacances de Noël) et durant les vacances d'été à destination des 3-12 ans.

Des places sont encore disponibles sur la semaine du 1<sup>er</sup> au 5 Mars.

Contact : 06 43 75 56 19 – [ptitespousses62190@gmail.com](mailto:ptitespousses62190@gmail.com)



**Première reconstruction du choeur avec une abside Polygonale**

**1789** : La rencontre entre la Révolution Française et l'Eglise a été un choc énorme.

Avant la Révolution, l'Eglise catholique de l'époque est religion d'Etat. À ce titre, elle a son mot à dire sur le gouvernement de la France. Elle prélève son propre impôt : la dîme, qui représente une part des récoltes et génère de gros bénéfices, qui sont attribués en priorité aux grandes familles aristocratiques qui laissent des miettes aux petits curés de campagne. Tout juste si l'Eglise consent ce qu'elle appelle le don gratuit, c'est-à-dire un don aux finances du royaume, très largement au-dessous de ce qu'elle donnerait si elle payait l'impôt.

Comme la Noblesse, le clergé ne paie aucun impôt. Tout ça valse une première fois lors de **la nuit du 4 août 1789**, au moment de l'abolition des privilèges. Mais ça ne s'arrête pas là.

En 1791, on demande aux prêtres de prêter serment de fidélité à la Nation. Impossible pour eux qui déclarent ne dépendre que du Pape. Certains acceptent de prêter serment et deviennent ce qu'on appelle **les jureurs**, d'autres refusent et entrent en clandestinité. Pris, ils sont emprisonnés ou tués.

En 1793 c'est le point ultime du choc. On ferme les monastères et les couvents, les abbayes sont vendues et on en fait des carrières de pierres. On vide les églises des objets du culte. On fond les cloches pour en faire des canons. On ira jusqu'à vider les tombes pour faire du salpêtre. Des églises sont vendues et deviennent, temples, écuries, granges ou entrepôts...

Ex : à Ames l'église sert d'étable, les fonts baptismaux servent d'auge dans une ferme, les murs de l'église sont grattés pour en récolter le salpêtre....

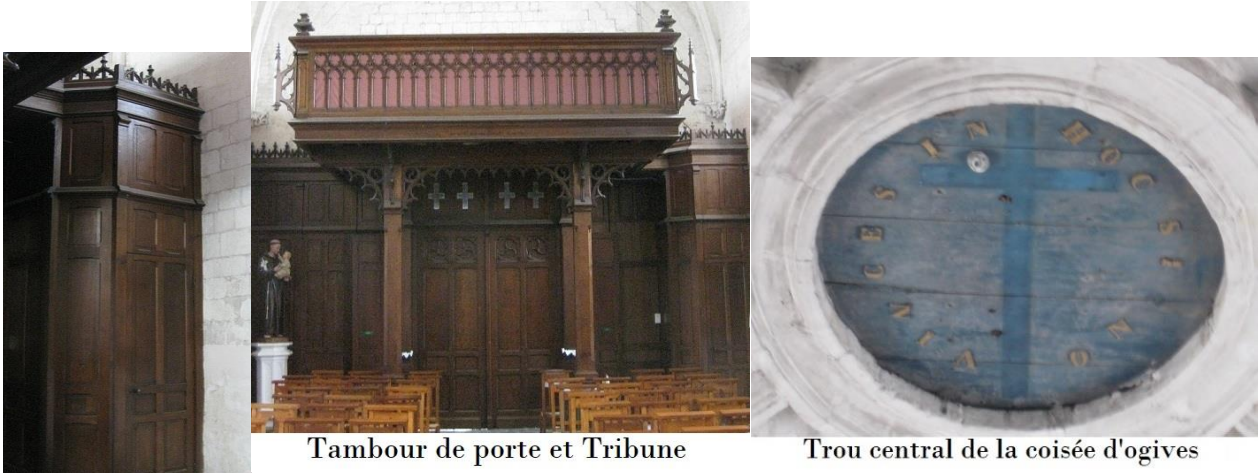
Norrent-Fontes échappe à la vindicte populaire, mais n'échappera pas la vente des biens nationaux.

#### Ventes des biens nationaux.

- Par adjudication du 19 Nivose an V, (**8 Janvier 1797**). Le presbytère de Norrent, provenant de la fabrique dudit lieu, vendu au sieur Leprêtre de Norrent pour 1950 francs.

- Par adjudication du 18 vendémiaire an VIII, (**10 Octobre 1799**). Une église située à Norrent-Fontes provenant de la fabrique dudit lieu, adjugée à Louis Pigouche, demeurant à Norrent-Fontes pour la somme de 100.200 francs. En exécution de l'article 2 de l'arrêté des consuls du 10 ventose an X (**1 Mars 1802**), cette somme est réduite à celle de 1.500 francs en numéraire.

Sur la façade de l'église, le grand portail en chêne à deux vantaux, (*installé en Juillet 1885*), donne l'accès au narthex <sup>(1)</sup>, desservi par le tambour de porte, avec balustrade (*ou tribune*) soutenue par quatre piliers massifs. Ce tambour exécuté dans les Ateliers de M Pattein sculpteur ébéniste à Hazebrouck, est une commande du maire, Edouard Cossart qui par l'intermédiaire de sa sœur l'offre à l'église, en 1894. (*Prix 2.640 francs*).



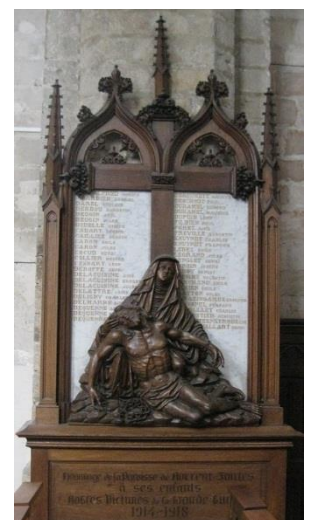
Tambour de porte et Tribune

Trou central de la coisée d'ogives

L'on accède à la tribune, par un escalier hélicoïdal en bois, élégamment dissimulé dans une tourelle plaquée de boiseries. En retrait de la balustrade contre le mur se trouvait jusqu'en 1990, la grande toile et son cadre, de **Saint Vaast guérissant un aveugle**. Au plafond la croisée d'ogives est perforée d'un trou central permettant l'ascension des cloches.



A droite de la nef, creusée dans l'épaisseur du mur, se trouve aujourd'hui la chapelle dédiée à ND de Lourdes. C'est dans cette niche à la clef de voûte datée 1854 et au ciel autrefois étoilé que se situaient les fonts baptismaux. Dans le rituel catholique, les fonts-baptismaux servent typiquement aux baptêmes par aspersion. Ils sont généralement situés au fond de l'église pour symboliser que l'accession au culte passe par le baptême. A la suite, dans les panneaux de demi-revêtement de style néo-gothique qui ornent le mur, se dissimule la porte d'accès au clocher. Au pied de l'arcade en grés, se dresse le mémorial, des quarante-neuf soldats de la paroisse décédés au cours de la Guerre de 1914 à 1918. Cette Piéta en chêne fût offerte par le curé doyen chanoine Edouard Tondelier.



Alfred Joseph, Barbier Gabriel, Barel Gustave, Berdou Augustin, Beugin Abel, Beugin Jules, Bodelle Joseph, Cadart Léonce, Cailliez Gédéon, Caron Emile, Cocud Henri, Collier Hector, Cossart Léon, Deboffe Henri, Delacuisine Aimé, Delacuisine Ernest, Delacuisine Jules, Delattre Louis, Deligny Charles, Delmarre Auguste, Déquenne Adulphe, Déquenne Emile, Déquenne Paul, Dereumetz Maurice, Deschodt Paul, Duhamel Edmond, Duhamel Maurice, Dupuis Léon, Filbien Paul, Férez Aimé, Fréville Augustin, Knuyndt François, Lodez Emile, Legrand Jules, Lenglet Henri, Lenoir Joseph, Leroy Ernest, Lourme Valentin, Marchand Emile, Marien Emile, Matton Jules, Mazingarbe Edouard, Monel Fernand, Mulet Charles, Pottier Augustin, Steenkerque Cyr, Wallart Henri.

<sup>(1)</sup>(*appelé parfois, sas, avant-nef ou vestibule*).